

# COMMUNICATEUR CIVIQUE



## Le porte-voix des professeures et professeurs de l'Université Laval

Le communicateur civique est un membre du Conseil syndical. Les informations qu'il communique dans ses chroniques ont pour but de favoriser la participation dynamique des membres à la vie démocratique du SPUL. Il rend compte des débats touchant les fonctions professorales à l'Université Laval et à l'extérieur. Enfin, il exprime les préoccupations des professeures et professeurs en lien avec leurs activités professionnelles.

### SPUL

2325, rue de l'Université  
Pavillon Alphonse-Desjardins  
Bureau 3339  
Université Laval  
Québec, Canada G1V 0A6

Téléphone : 418.656.2955  
Télécopieur : 418.656.5377

spul@spul.ulaval.ca

[Éditions précédentes >>>](#)

### Message du communicateur civique

Vous avez un aspect original et novateur à faire connaître de votre année d'étude et de recherche (AÉR), signalez-le moi par [courriel](#). Je le mettrai en valeur dans cette chronique.

Jacques Rivet >>>

### Automne 2010 – Numéro 5

#### La visibilité des programmes passe par la visibilité des professeures et professeurs

La question de la visibilité des programmes est une préoccupation constante dans les dossiers d'évaluation au Conseil universitaire. La séance du 28 septembre dernier n'a pas fait exception à cette règle. Deux rapports d'évaluation et un dossier de création de programme examinés se sont révélés assez représentatifs des situations possibles que soulève cette question.

Le projet de baccalauréat en génie biomédical, qui sera maintenant soumis à la CREPUQ pour obtenir l'autorisation de sa mise en application, est un nouveau programme rattaché au Département de génie des mines, de la métallurgie et des matériaux. Dans ce cas, il n'est pas évident que le génie biomédical devrait appartenir à cette unité administrative, quoique l'on voie bien, à l'interne, qu'il en est ainsi pour des raisons historiques.

Le dossier de l'évaluation des programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat de la Faculté de droit souligne la nécessité de mettre davantage en valeur la spécificité de l'enseignement et de la recherche sur le droit à l'Université Laval par rapport aux autres universités québécoises. Plusieurs professeures et professeurs de cette faculté mènent des activités de pointe dans une diversité de domaines : droit de l'environnement, droit international et transnational, droit des libertés fondamentales, droit de l'entreprise, droit du travail et droit civil. Pas facile, devant cette diversité remarquable de ressources, d'identifier une spécificité facultaire.

Le rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en design graphique suggère de réfléchir sur la possibilité de modifier le nom de l'École des arts visuels à laquelle il appartient pour souligner plus globalement l'approche «design» de son enseignement. Ici, nous sommes devant une situation inverse de celle du projet de baccalauréat en génie biomédical : le nom officiel de l'école qui intègre le programme semble inadéquat pour le représenter alors que, de l'avis même du doyen de la Faculté des sciences et de génie, M. Guy Gendron, le rattachement administratif éventuel du programme en génie biomédical ne semble pas poser problème de ce point de vue.

Devant tous ces cas distincts quant à la visibilité des programmes concernés, une solution de communication publique s'impose : il faut mettre en valeur les activités d'enseignement et de recherche des professeures et professeurs pour favoriser la visibilité des programmes dans lesquels ils sont actifs. La visibilité des programmes passe par la visibilité des professeures et professeurs.

Jacques Rivet, cc

### Les mots de la rentrée de directrices et directeur de programme

**Sophie-Jan Arrien**  
Directrice du programme de baccalauréat intégré en littératures et philosophie

«Les étudiants du baccalauréat intégré en littératures et philosophie, en raison du dédoublement de leur cursus, ont dû mal à trouver un sentiment d'appartenance à leur cohorte. Or, un tel sentiment constitue un facteur de motivation et d'engagement non négligeable dans la poursuite de leurs études et de leur implication au sein de leur association étudiante. Nous essaierons donc à chaque session de créer et proposer au moins un cours qui leur soit principalement et explicitement destiné, de façon à ce qu'ils sentent leur importance tant au sein de la faculté de philosophie qu'au sein du département des littératures.»

**Pierre Côté**  
Directeur du programme de baccalauréat en architecture

«À titre de directeur de programmes, durant les deux premières semaines de la rentrée, je rencontre les étudiants du baccalauréat et de la maîtrise professionnelle en architecture. J'ai ainsi une bonne idée des préoccupations particulières des différentes cohortes, des besoins et attentes spécifiques qui varient d'un groupe à l'autre. Mais de toutes les informations que nous pouvons échanger durant ces rencontres, ce que je trouve le plus utile, c'est de connaître les visages de ceux et celles que j'aurai, tout au long de l'année, l'occasion de croiser dans les nombreux corridors du Vieux-Séminaire.»

**June Marchand**  
Directrice du programme de baccalauréat en communication publique

«Nouveau mandat pour moi, il sera rempli de changements. Tout d'abord l'implantation de l'exigence du niveau de français pour la diplomation, l'aménagement physique du troisième étage (marteaux-piqueurs bienvenus!) du pavillon Louis-Jacques-Casault et enfin, la réorganisation des cheminements de nos trois concentrations: journalisme, publicité sociale et relations publiques. Du boulot sur la planche!»

### Année d'élan et de ressourcement\*

Dire sur l'année d'étude et de recherche AÉR\*



**Martin Hébert**  
Département d'anthropologie

La recherche en partenariat est de plus en plus prisée par les organismes subventionnaires et les institutions. Dans les Études autochtones, et à plus forte raison en anthropologie, elle s'est établie comme la norme depuis longtemps. Cependant, la mise en place d'un véritable partenariat de recherche est un long processus, qui demande beaucoup de dialogue, de patience de part et d'autre, et de disponibilité. Si j'avais à choisir l'aspect le plus satisfaisant de mon AÉR, ce serait certainement la possibilité qu'elle m'a offerte de consacrer davantage de temps à entretenir et, dans certains cas, à nouer les rapports humains si importants à des partenariats fructueux.

Faisant de la recherche comparative, je travaille avec des Peuples autochtones du Québec, du Mexique et du Guatemala. Même avec mes partenaires les plus proches géographiquement, qui ne sont pourtant qu'à Wendake (!), j'ai pu constater un net rapprochement au cours de mon AÉR, alors imaginez avec mes collaborateurs mayas de Mésoméridique. Alors que durant une année scolaire normale je dois me contenter de brèves visites durant les semaines de lecture, ou tout au plus de quelques semaines coincées entre les corrections du mois de mai et les colloques du mois de juillet, l'esprit jamais totalement dégagé de l'un ou l'autre, durant mon AÉR j'ai pu retrouver cette véritable « présence » sur le terrain et dans mon ethnographie. J'ai eu le temps de nouer de nouveaux liens avec des communautés que je n'avais encore jamais visitées, en particulier des villages tseltals situés dans une zone de la Réserve forestière nommée « Montes Azules » dans l'état du Chiapas au Mexique, terrain que je négligeais depuis plusieurs années, faute de temps à lui consacrer.

Parmi les moments surréalistes qui surviennent nécessairement dans ce genre de recherche, je me suis retrouvé dans une communauté maya guatémaltèque, à travailler à l'élaboration d'un projet de recherche sur la prise en charge de la gestion des forêts avoisinantes par la communauté. Le projet et notre collaboration étaient si importants pour la communauté (c'était la première fois qu'ils recevaient quelque appui extérieur que ce soit pour ce projet) qu'ils ont formé un comité d'accueil pour me recevoir, sous la direction de la « reine maya » régionale, gagnante d'un concours annuel de beauté et de mise en valeur de la culture maya. Avoir le temps nécessaire pour suivre le rythme de la communauté s'est avéré de la plus grande importance pour lancer cette collaboration du bon pied.

### Au jour le jour : « j'explique, j'étudie, j'expérimente »

**Jean Crête**  
Département de science politique

*Intervenir dans les médias* - Comme politologue, quelle ligne de conduite adopter lorsqu'un journaliste nous demande une entrevue avec un média de masse? Je recommande fortement aux étudiants de doctorat à qui j'enseigne une règle simple: accepter de donner une entrevue sur un sujet seulement si on a clairement en tête ce que dit «le manuel — politique 101» à ce sujet. Si le manuel de base de la discipline n'en traite pas, c'est que la recherche n'a pas encore produit de données probantes et on devrait refuser de le faire. En cours d'entrevue, bien sûr, la situation se corse... Pour ma part, malgré ce filtre, j'en donne entre 10 et 25 par année.

**Thierry Giasson**  
Département d'information et de communication

«J'enseigne cette année un tout nouveau cours sur les pratiques de communication publique (c'est le premier cours du genre offert au DIC et le défi est de présenter aux étudiants de premier cycle l'évolution de la recherche et des applications professionnelles en communication politique. Au cours des deux prochaines années, le DIC fera du développement de la recherche et de l'enseignement en communication politique, l'un de ces axes prioritaires. Ce nouveau cours de baccalauréat représente une étape importante pour l'atteinte de cet objectif!»



DOC appartient à un département de 27 professeures et professeurs. Récemment, elle / il s'est entendu avec quatre de ses collègues pour convaincre à tour de rôle les membres de l'assemblée de son unité d'éviter de faire un concours public pour le nouveau poste qui vient d'être accordé par l'employeur. DOC estime qu'à cinq, influentes et convaincants, la proposition n'a pas besoin d'être autrement plus appuyée pour permettre au responsable de son unité d'y donner suite.

DOC a cependant oublié de lire les dispositions de la convention collective à cet effet. Celle-ci stipule qu'exceptionnellement, le comité de sélection peut proposer un concours de recrutement non public. La ou le responsable d'une unité soumet alors la proposition à l'assemblée, laquelle doit être autorisée par un vote aux deux tiers de celle-ci.

“OYEZ! OYEZ! OYEZ!”

Faites parvenir vos réactions et commentaires au communicateur civique à son adresse de courriel :

[communicateur.civique@spul.ulaval.ca](mailto:communicateur.civique@spul.ulaval.ca)

*Solidarité  
Collégialité  
Équité*